

# Séance ordinaire du 9 octobre 2012



2012-10  
213

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 9 octobre 2012 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy

Siège # 2 M. Richard Morin

Siège # 3 M. Michel Roy

Siège # 4 M. Paul Joly

Siège # 5 M. Rosaire Coulombe

Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

## **1 - OUVERTURE DE LA SESSION :**

Après la vérification du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**

### **2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :**

#### **02.01 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS**

#### **2.01 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS:**

La municipalité de La Guadeloupe doit adopter, par règlement et avant le 2 décembre 2012, un code d'éthique et de déontologie applicable à ses employés.

La procédure d'adoption prévoit qu'une activité d'information et de consultation doit être tenue auprès des employés avant l'adoption du règlement par le conseil.

Cette activité de consultation se tiendra mercredi le 10 octobre 2012, 19h, à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe. Les élus disponibles sont invités à y participer.

## **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
  - 2.1 - Code d'éthique et de déontologie des employés
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
  - 4.1 - Session régulière du 10 septembre 2012
  - 4.2 - Session spéciale du 24 septembre 2012
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
  - 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
  - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
  - 7.2 - Démission de M. Gilles Nadeau
  - 7.3 - Adoption du budget 2013 de la RICBS
- 8 - Sécurité publique
  - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
  - 8.2 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en septembre 2012 et des engagements du mois suivant.
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
  - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
  - 9.2 - Rencontre avec Monsieur Raymond Gilbert
- 10 - Loisirs-tourisme
  - 10.01 - Rapport prévisionnel d'activités du mois courant
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
  - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
  - 11.02 - Acquisition d'un terrain de M. David Dostie
  - 11.03 - Budget révisé 2012 de l'OMH La Guadeloupe
  - 11.04 - Autorisation de déboursé (subvention annuelle SDIG)
- 12 - Finances-gestion des services
  - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
  - 12.02 - Comptes du mois de septembre 2012 et engagements financiers du mois suivant.
  - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de septembre 2012
  - 12.04 - Dons et commandites
  - 12.05 - Rôle de perception (14 septembre 2012)
  - 12.06 - Dépôt des états financiers au 30 septembre 2012
  - 12.07 - Heures d'ouverture du secrétariat municipal
- 13 - Législation
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut en y ajoutant les sujets suivants:

- 9.03 - Vente par soumission d'un souffleur à neige hydraulique
- 11.05 - 15e rue Ouest, exemption
- 12.08 - Contrat de travail du directeur général
- 12.09 - Financement temporaire, règlement # 428-2011

Adoptée unanimement,

## **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

#### **04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2012**

#### **4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2012 :**

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 10 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 10 septembre 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2012-10  
216**

#### **04.02 - SESSION SPÉCIALE DU 24 SEPTEMBRE 2012**

##### **4.02 -SESSION SPÉCIALE DU 24 SEPTEMBRE 2012 :**

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 24 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 24 septembre 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

#### **05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

##### **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune question

#### **06 - CORRESPONDANCE**

##### **6 - CORRESPONDANCE :**

##### **06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES**

##### **6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :**

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'octobre 2012. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants:

- Confirmation de ristourne (2011) de la Mutuelle d'assurances responsabilités (MMQ) au montant de 3,367\$
  - Demande d'asphaltage, 11e Avenue / M. Nicolas Boucher
  - Rapport annuel 2011 de la Cour municipale commune de la ville de St-Georges
  - Plan triennal de répartition des immeubles de la Commission Scolaire Beauce Etchemin
  - Congrès FQM (2012)
- 
- Discours de Mme Pauline Marois, première ministre
  - Discours de M. Bernard Généreux, président FQM

#### **07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

##### **7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :**

##### **07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE**

##### **7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :**

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de septembre est de 46.49 T.M./ 4 semaines;
  - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2012 est de 606 tonnes métriques, soit une moyenne de 50.50 T.M. par mois.

**2012-10  
217**

#### **07.02 - DÉMISSION DE M. GILLES NADEAU**

##### **7.02 - DÉMISSION DE M. GILLES NADEAU :**

Dépôt de la lettre de démission de M. Gilles Nadeau à la fonction de préposé à l'Éco-Centre. Celle-ci sera effective à la fin octobre 2012. M. Nadeau a atteint l'âge de la retraite et sa santé est fragile.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Guadeloupe, de façon unanime:

- félicite M. Gilles Nadeau pour son implication généreuse à l'Éco-Centre et pour la qualité de la relation avec la clientèle qu'il a su développer depuis l'ouverture.
- mandate la direction générale à procéder, dans les meilleurs délais, à l'affichage du poste

Adoptée unanimement

**2012-10  
218**

#### **07.03 - ADOPTION DU BUDGET 2013 DE LA RICBS**

##### **7.03 - ADOPTION DU BUDGET 2013 DE LA RICBS :**

Attendu l'adoption, par la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud du règlement 48-12, concernant les prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice 2013:

- lesquelles prévoient une quote part, pour la municipalité de La Guadeloupe, au montant de 108,481.00\$, pour un tonnage annuel estimé de 554 tonnes métriques;

Attendu le dépôt de ces documents aux membres du conseil préalablement à la séance;

Attendu que le code municipal exige que le règlement 48-12 fasse l'objet d'une résolution d'adoption par toutes les municipalités membres de la Régie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter le règlement 48-12 de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud, concernant les prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice 2013

Adoptée unanimement.

#### **08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

##### **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

**2012-10  
219**

#### **08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE**

### **8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:**

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 5 septembre 2012

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 5 septembre dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

2012-10  
220

### **08.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN SEPTEMBRE 2012 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT.**

#### **8.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN SEPTEMBRE 2012 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT:**

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de septembre 2012 pour un montant de 8,106.62 \$.
- les engagements du mois d'octobre 2012 reliés au service d'incendie, au montant de 5,400.00 \$.

Adoptée unanimement.

### **09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

#### **9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :**

##### **09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS**

##### **9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:**

Aucun procès verbal à déposer

##### **09.02 - RENCONTRE AVEC MONSIEUR RAYMOND GILBERT**

##### **9.02 - RENCONTRE AVEC MONSIEUR RAYMOND GILBERT :**

Le directeur général dépose un résumé de la rencontre du 28 septembre 2012 avec monsieur Raymond Gilbert concernant les terrains de la succession de M. Noël Gilbert. Des copies de la matrice graphique ainsi que la grille de zonage ont également été remises à M. Gilbert.

2012-10  
221

##### **09.03 - VENTE D'ÉQUIPEMENT PAR SOUMISSION PUBLIQUE**

### **9.03 - VENTE D'ÉQUIPEMENT PAR SOUMISSION PUBLIQUE**

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a procédé à un appel d'offres publique pour la vente d'un souffleur hydraulique dont le prix de vente plancher a été fixé à 3,200\$;

Attendu le rapport d'ouverture des soumissions reçues au 2012-10-04, 13h, déposé devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy de retenir l'offre du plus haut soumissionnaire, Remorques BP inc., représenté par M. Claude Poulin, au montant de 3,657.00\$, pour la vente d'un souffleur hydraulique.

Adoptée unanimement

### **10 - LOISIRS-TOURISME**

#### **10 - LOISIRS - TOURISME :**

##### **10.01 - RAPPORT PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT**

##### **10.01 - RAPPORT PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT :**

Le directeur général dépose un rapport prévisionnel des activités du mois d'octobre, préparé par la directrice en loisirs.

#### **11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

##### **11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :**

##### **11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME**

##### **11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:**

Aucun procès-verbal à déposer

**2012-10  
222**

##### **11.02 - ACQUISITION D'UN TERRAIN DE M. DAVID DOSTIE**

##### **11.02 - ACQUISITION D'UN TERRAIN DE M. DAVID DOSTIE :**

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite acquérir une bande de terrain desservie, en front de la 8e rue Ouest, afin de la subdiviser en plusieurs terrains construisables;

Attendu le plan d'arpentage et le projet de désignation technique, concernant le projet d'acquisition d'un terrain par la municipalité La Guadeloupe, préparé par M. Francis Carrier, arpenteur géomètre;

Attendu les discussions intervenues entre, M. David Dostie, le représentant de Érablière Dostie & Fils inc., et les élus de la municipalité, en comité plénier, concernant les conditions de vente, le prix demandé et les modalités de financement;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu sur division que la municipalité de La Guadeloupe:

- Acquière de Érablière Dostie & Fils inc., un terrain d'une superficie de 11,386.5 mètres carrés décrit comme étant les lots suivants du Canton de Forsyth, savoir:
  - Partie 15C, Rang 6, 1,596 mètres carrés

- Partie 24A, Rang A, 3,949.9 mètres carrés
- Partie 24B-9, Rang A, 2,493 mètres carrés
- Partie 24B-8, Rang A, 3,176.9 mètres carrés
- Partie 25A-9, Rang A 170,7 mètres carrés
- Accepte de payer le prix de 100,000\$ pour l'acquisition des terrains mentionnés à cette transaction;
- Convienne avec le vendeur que:
  - le déboursé du prix d'achat sera effectué de la manière suivante:
    - 10,000\$ à la signature du contrat
    - 18,000\$ par année pendant cinq (5) ans, le premier paiement venant à échéance le 1er novembre 2013, le dernier le 1er novembre 2017;
    - tout solde dû portera intérêt, en un seul versement, au taux fixe de 4.5% par année, le 1er novembre de chaque année, le premier versement étant dû le 1er novembre 2013;
      - À titre indicatif le calcul d'intérêt pourrait être le suivant
        - 2013 = 4,050\$
        - 2014 = 3,240\$
        - 2015 = 2,430\$
        - 2016 = 1,620\$
        - 2017 = 810\$
      - la municipalité pourra rembourser, avant terme, à chaque 1er novembre, une partie du solde dû, sans frais ou pénalités;
- Confirme au vendeur:
  - une servitude de passage afin qu'il puisse avoir une sortie carrossable sur 8e rue Ouest;
  - l'autorisation de raccordement aux services d'aqueduc et d'égouts sanitaires, via les conduites de la 8e rue Ouest, de résidences supplémentaires, sur le résidu du lot 24-B-3-P appartenant au vendeur, afin que les enfants de M. David Dostie puissent y établir résidence;
    - Il est entendu que cette autorisation n'est pas transférable si le propriétaire actuel change ou si les enfants de monsieur David Dostie n'ont pas construit leur résidence avant la fin de l'année 2042;
    - Il est entendu que le raccordement aux conduites municipales sera effectué par la municipalité et facturé, lors des travaux, au vendeur ou aux enfants de monsieur David Dostie, selon le taux prescrit au règlement de taxation en vigueur lors des travaux;
    - Il est entendu que les travaux d'installation des conduites, de la 8e rue Ouest jusqu'aux nouvelles résidences, sera à la charge complète du vendeur ou des enfants de monsieur David Dostie;
- Mandate Me Christine Talbot comme notaire au dossier;
- Autorise Mme Huguette Plante, mairesse et M. Marc André Doyle, directeur général, pour la signature des documents notariés;

Adoptée sur division: 4 pour, 2 contre

2012-10  
223

**11.03 - BUDGET RÉVISÉ 2012 DE L'OMH LA GUADELOUPE**

**11.03 - BUDGET RÉVISÉ 2012 DE L'OMH LA GUADELOUPE**

Attendu le dépôt des révisions budgétaires #303 et #336 de la Société d'Habitation du Québec concernant le budget 2012 de l'OMH La Guadeloupe, lesquels portent la contribution de la municipalité de 5,178\$ à 5,338\$;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le budget révisé de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice financier 2012.

Adoptée unanimement

2012-10  
224

**11.04 - AUTORISATION DE DÉBOURSÉ (SUBVENTION ANNUELLE SDIG)**

**11.04 - AUTORISATION DE DÉBOURSÉ, SUBVENTION ANNUELLE SDIG**

Attendu le budget 2012 de cette municipalité prévoyant le versement d'une subvention au soutien du fonctionnement de la Société de Développement Industriel de La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à déboursé un montant de 20,000\$ en subvention aux opérations 2012 de SDIG.

Adoptée unanimement

2012-10  
225

**11.05 - 15E RUE OUEST, EXEMPTION**

**11.05 - 15E RUE OUEST, EXEMPTION :**

Attendu le prolongement de la 15e Rue Ouest, effectué en partenariat privé/public avec des citoyens promoteurs locaux;

Attendu la politique fiscale de la municipalité à l'égard des terrains vacants desservis savoir: taux de taxe foncière de base x 2;

Attendu que l'application stricte de cette politique ne serait pas équitable vis-à-vis les promoteurs concernés;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité, pour les exercices financiers 2013 et 2014, et ne touchant que les terrains nouvellement desservis par le prolongement de la 15e Rue Ouest, de surseoir à l'application de la taxation foncière à taux variés pour ces terrains.

Il est entendu que les promoteurs seront facturés, pour ces terrains, selon le taux de base (taxe foncière) et la valeur au rôle d'évaluation applicables pour l'exercice financier concerné.

Adoptée unanimement

**12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :**

**12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES**

**12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES**

Aucun procès-verbal à déposer

2012-10  
226

**12.02 - COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.**

**12.02 - COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de septembre 2012, au montant total de 287,432.45 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

|                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| • Comptes payés              | 78,350.97 \$        |
| • Comptes à payer            | 157,556.47 \$       |
| • Salaires nets versés       | 36,522.42 \$        |
| • <u>Remises d'employeur</u> | <u>15,002.59 \$</u> |
| • Total                      | 287,432.45 \$       |

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'octobre 2012 pour un montant total de 77,125.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012**

**12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012 :**

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de septembre 2012

2012-10  
227

**12.04 - DONS ET COMMANDITES**

**12.04 - DONS ET COMMANDITES :**

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

|   |       |
|---|-------|
| • Défi Marche Santé                               | 200\$ |
| • Fondation du Centre Hospitalier Beauce-Etchemin | 0\$   |
| • Dégustation bière et saucisses (CARH-B)         | 320\$ |

Adoptée unanimement.

#### **12.05 - RÔLE DE PERCEPTION (14 SEPTEMBRE 2012)**

#### **12.05 - ROLE DE PERCEPTION (14 SEPTEMBRE 2012)**

Le directeur dépose copie du sommaire du rôle d'évaluation au 14 septembre 2012. Ce document doit servir de référence aux élus quant à la capacité fiscale de la municipalité pour l'exercice budgétaire 2013.

Le sommaire démontre une augmentation des valeurs imposables de 5 M\$. Rappelons que la municipalité réclamait depuis plusieurs années une revisite des immeubles et le dépôt d'un rôle d'évaluation à sa valeur réelle:

- Septembre 2011= 70 M\$
  - Dépôt du rôle révisé partiellement, décembre 2011 = 95.8 M\$
  - Dépôt du rôle révisé complet, sept 2012 = 100 M\$
- 
- Au taux de taxes foncières actuel (1.35\$) ce dépôt représente des revenus supplémentaires de 67,500\$
  - Il est à prévoir un réajustement important, à la baisse, des revenus de péréquation au cours des prochaines années.

#### **12.06 - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2012**

#### **12.06 - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2012:**

Le directeur général dépose l'état comparatif des revenus et des dépenses de la municipalité au 30 septembre 2012. Ce document permet de bien mesurer le respect du budget 2012 et servira à la préparation de l'opération budgétaire 2013.

Étude détaillée des états financiers lors du comité plénier du 22 octobre 2012.

**2012-10  
228**

#### **12.07 - HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL**

#### **12.07 - HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL**

Attendu que le conseil de cette municipalité autorisait, via la résolution # 2012-05-111, que soient modifiées les heures d'ouverture du bureau municipal pendant la période estivale;

Attendu que demande est faite, par les employés de secrétariat, de rendre permanente cette modification d'horaire;

Attendu la recommandation de la direction générale d'effectuer un test sur une période de quelques mois tout en avisant les citoyens des modifications d'horaire;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'autoriser un projet pilote d'ouverture des heures de bureau municipal afin de valider la faisabilité d'appliquer de façon permanente les heures d'ouvertures de la période estivale savoir:

- Horaire
  - Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30
  - Vendredi : 8h00 à 13h00
  - Total de 35 heures
- Période du projet:
  - 15 octobre au 21 décembre 2012

- Pendant la période d'essai les employés s'engagent à entrer au travail le vendredi PM afin de rencontrer un citoyen qui n'aurait pas d'autres disponibilités ou des contraintes spéciales ne lui permettant pas de régler son dossier sur les heures d'ouvertures modifiées.

Adoptée unanimement

## **12.08 - CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **12.08 - CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL:**

Le contrat de travail du directeur général viendra à échéance le 31 décembre 2012. Le sujet sera étudié en comité plénier le 22 octobre 2012.

**2012-10  
229**

## **12.09 - FINANCEMENT TEMPORAIRE, RÈGLEMENT #428-2011**

### **12.09- FINANCEMENT TEMPORAIRE, RÈGLEMENT # 428-2011**

Attendu l'autorisation du MAMROT concernant le règlement d'emprunt 428-2011;

Attendu l'offre de financement temporaire du Centre Financier aux Entreprises (CFE) Desjardins déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de financement du CFE Desjardins pour le financement du règlement d'emprunt 428-2011 savoir:

- Financement temporaire avec déboursements progressifs pour un montant total de 400,000\$
- Taux d'intérêt = TP + 0% calculé mensuellement
  - TP actuel = 3%
- Période du prêt = 24 mois
- Frais administratifs ou de financement = 0.00\$

Il est également résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Plante, mairesse, et le directeur général de la municipalité, M. Marc André Doyle, à signer tous les documents requis pour la mise en place de ce financement temporaire.

Adoptée unanimement.

## **13 - LÉGISLATION**

### **13 - LÉGISLATION :**

## **14 - DIVERS**

### **14- DIVERS :**

Remerciement de Mme Lise Roy envers l'équipe responsable du spectacle "Stars de La Guadeloupe" au support de la fabrique (un succès).

## **15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune question

**2012-10  
230**

## **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :**

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h45

---

Huguette Plante, mairesse

---

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.